

Depuis 2017 et dans le cadre de la Loi de programmation militaire 2019-2025, Florence Parly a initié une vaste transformation du ministère des Armées afin de :

1) Rendre plus efficaces les forces :

- Equipement des forces : améliorer la conduite des programmes d'armement
- Maintien en condition opérationnelle : augmenter la disponibilité des matériels des armées
- Accroître la performance de la chaîne logistique des armées
- Améliorer les soutiens interarmées : santé, munitions, énergies, commissariat

2) Améliorer et simplifier le quotidien des agents et le service rendu aux usagers :

- Améliorer la performance du secteur Immobilier Infrastructure
- Placer le personnel du ministère au centre des préoccupations : accompagnement social, rémunération, mixité, égalité et diversité
- Administration générale et simplification : simplifier l'ensemble des processus internes au ministère
- Rénover les liens avec le monde combattant
- Mieux valoriser et faire connaître le patrimoine culturel du ministère des Armées

3) Préparer l'avenir des armées :

- Exploiter toutes les potentialités du numérique
- Favoriser l'innovation sur tous les plans
- Intégrer la dimension du développement durable
- Améliorer l'action internationale du ministère et le soutien aux exportations

En appui à ces axes structurants, le ministère a transformé ses processus internes pour améliorer son fonctionnement en matière financière, d'organisation centrale et territoriale, de communication et de contrôle interne.

Lien vers le site du ministère des Armées : https://www.defense.gouv.fr/ Lien vers le baromètre LPM : https://barometre-lpm.defense.gouv.fr



Ministère des Armées



@Armees_gouv



Ministère des Armées



Ministère des Armées



@armees_gouv



CHANTIER DE MODERNISATION ORGANISATION CENTRALE ET TERRITORIALE DU MINISTÈRE

STATIONNEMENT



Le plan de stationnement vise à examiner l'implantation des unités et organismes pour répondre au besoin opérationnel des armées tout en recherchant l'efficacité du ministère et l'optimisation du fonctionnement des organisations. Validées annuellement par la ministre, les évolutions de stationnement s'inscrivent dans les autres plans de transformation ministériels et les politiques gouvernementales.

CONSTATS / OBJECTIFS

Se doter d'une vision prospective et dynamique du stationnement et d'un cadre de réflexion pour répondre au besoin opérationnel des armées, directions et services et rationaliser l'empreinte territoriale du ministère.

2 AXES DE TRANSFORMATION

DISPOSER D'UNE VISION D'ENSEMBLE DES CHANGEMENTS SUSCEPTIBLES D'AFFECTER LES TERRITOIRES À L'HORIZON 2025

- Définition d'une politique ministérielle de stationnement
- Mise en place d'une comitologie dédiée

RATIONALISER L'EMPREINTE TERRITORIALE DU MINISTÈRE

- Formalisation du pilotage stratégique des projets ministériels de stationnement complexes
- Création de pôles ministériels de compétences

2018

Lancement du chantier de modernisation de l'organisation centrale et territoriale du ministère.

2020

Instruction ministérielle relative à la politique ministérielle de stationnement et création de pôles ministériels en régions.

2021

Travaux sur le schéma directeur immobilier en Île-de-France.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

UNE VISION CONSOLIDÉE DES ÉVOLUTIONS À 6 ANS DU STATIONNEMENT DES ENTITÉS

- 1 Définition de la politique ministérielle de stationnement par l'instruction ministérielle n°150 signée le 22 mai 2020. Elle définit à moyen terme et oriente à long terme l'implantation des emprises nécessaires au ministère pour accomplir ses missions.
- **2 Instauration d'un COMEX annuel :** validation annuelle par la ministre des plans de stationnement à six ans des armées, directions et services : cohérence avec les plans stratégiques des armées et les chantiers de transformation garantie.

RATIONALISATION DE L'EMPREINTE TERRITORIALE DU MINISTÈRE

- 3- Désengorgement des services parisiens et création des pôles ministériels de compétence
- À Rennes, création du pôle Cyber et numérique réparti sur deux sites (le quartier Stéphan à La Maletière et le site DGA de Bruz) : + 1 800 personnes d'ici 2026 dont 880 cyber combattants du ministère.
- À Tours, rassemblement des services RH : près de 400 militaires et civils rejoindront la plaque tourangelle d'ici 2025.
- À Toulouse, création du pôle espace avec le commandement de l'Espace qui se rapproche du Centre national d'études spatiales ; validation par l'OTAN de la candidature de la France pour devenir un centre d'excellence.

Plus d'un millier de postes délocalisés sur la période 2019-2025 notamment vers Bordeaux, Rennes, Tours, Orléans, Metz, Nancy, Toulouse, Lyon et Lille.

ILLUSTRATIONS





Dialogue avec les industriels : création de la cyber défense factory

Pôle cyber et IA

Rennes : un territoire incontournable de la cyber sécurité en Europe

- Inauguration le 3 octobre 2019 du commandement cyber des armées
- Implantation de l'échelon déconcentré du centre national cyber
- Densification du site DGA de Bruz
- + 1800 personnes d'ici 2026 dont 880 cyber combattants du ministère
- Près de 250M€ d'investissement infra d'ici 2026.





Pôle Espace

Toulouse : création du commandement de l'Espace

- Synergie d'implantation au sein du centre spatial et collaboration avec le CNES
- + 500 personnes à horizon 2025 candidature de la France CoE Espace validée par l'OTAN